

*Parution : Novembre 2014*

**\*\*\*\*\*FÉLICITATIONS\*\*\*\*\***

**40 ANS DE SERVICE**

**AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ DE**

**SAINT-ADRIEN-D'IRLANDE**



**MONSIEUR JEAN-MARIE RODRIGUE, CONSEILLER**

**DEPUIS NOVEMBRE 1974**

*Bulletin de Saint-Adrien-d' Irlande*

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30*

*Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)*

*Site internet : [www.stadriendirlande.ca](http://www.stadriendirlande.ca)*

## **RÉSUMÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2014**

### **RAMPE HANDICAPÉE – TRAVAUX DE PAVAGE**

Attendu que des prix ont été demandés pour des travaux de pavage entre le chalet des sports et le centre communautaire dans le cadre du Fonds d'accessibilité pour compléter le projet de la rampe extérieure pour handicapé;

B. Laflamme Asphalte Inc. 1525 p.c. soit 141.66 m.c. 5 825.00\$ plus taxes

Pavages Centre Sud du Québec Inc. 178.75 m.c. 5 334.07\$ plus taxes

Préparation et pose d'asphalte 2 pouces d'épaisseur, incluant le gravier nécessaire.

En conséquence, après analyse des 2 soumissions conformes reçues et les conversions faites, les membres de ce conseil accordent le contrat des travaux de pavage pour la rampe extérieure d'handicapé à Pavage Centre Sud du Québec Inc. au montant de 5 334.07\$ plus taxes.

Les membres de ce conseil accordent aussi à Pavage Centre Sud du Québec les travaux de pavage pour compléter la jonction entre la rampe d'handicapé extérieure du chalet des sports et l'accès pour handicapé au centre communautaire pour faciliter les déplacements d'une bâtisse à l'autre au montant de 1 842.50\$ plus taxes.

### **RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2014**

Les membres du conseil déposent leur déclaration écrite de leurs intérêts pécuniaires.

### **ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**

Le conseil approuve le paiement des comptes du mois d'octobre 2014 totalisant 21 460.87\$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 40 à 44 totalisant 5 901.21\$.

### **RÉSOLUTION FÉLICITANT ET REMERCIANT MONSIEUR JEAN-MARIE RODRIGUE POUR SES QUARANTE ANS DE SERVICES À TITRE DE CONSEILLER MUNICIPAL**

Le 7 novembre 1973, Monsieur Jean-Marie Rodrigue devenait pour la première fois conseiller municipal à notre municipalité. Il a depuis été élu sans interruption par acclamation à de multiples reprises de telle sorte que celui-ci compte aujourd'hui plus de quarante ans continus au sein de notre conseil municipal.

Par cette résolution, l'actuel conseil municipal tient à souligner l'immense contribution de Monsieur Rodrigue à la vie municipal et lui témoigner de la part de tous ses concitoyens et concitoyennes toute la reconnaissance qu'il mérite.

Ses collègues actuels lui ont d'ailleurs remis, à l'occasion d'un souper tenu en son honneur, une plaque commémorative marquant cet anniversaire hors du commun.

Sa contribution a également été signalée et reconnue à l'occasion du dernier Congrès de la Fédération québécoise des municipalités tenu du 25 au 27 septembre 2014 où Monsieur Rodrigue a été mis à l'honneur.

Conséquemment

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de remercier et féliciter Monsieur Jean-Marie Rodrigue pour ses quarante ans de service continu à titre de conseiller municipal pour notre municipalité.

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30*  
*Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)*  
*Site internet : [www.stadriendirlande.ca](http://www.stadriendirlande.ca)*

## DÉMISSION AU POSTE DE CONSEILLÈRE NO 2

Les membres de ce conseil prennent acte de la démission de Madame Caroline Jacques au poste de conseillère no 2.

Selon la Loi des élections et référendums :

Art 316 al. 3 Un membre du conseil d'une municipalité peut démissionner de son poste en transmettant au secrétaire-trésorier un écrit signé par lui et faisant part de sa démission.

Art. 333 Le greffier ou secrétaire-trésorier qui constate la vacance d'un poste en avise le conseil à la première séance qui suit ou, si le conseil ne peut siéger, en donne un avis public.

Art. 335, al.1 Lorsque la vacance à un poste de membre du conseil est constatée par le greffier ou secrétaire-trésorier **plus de douze mois** avant le jour prévu pour la tenue de l'élection générale à ce poste, une élection partielle est **obligatoire**. Le conseil n'a pas le pouvoir de décréter que cette élection n'aura pas lieu ou que le poste demeurera vacant.

Art. 339, al.1 Le scrutin doit être fixé parmi les dimanches compris dans **les quatre mois de l'avis au conseil**.

Art.339 al.1et 3 Le choix de la date du scrutin appartient **au secrétaire-trésorier** en sa qualité de président d'élection. Le choix doit être fait dans les **trente jours** qui suivent l'avis au conseil de la vacance. Dès qu'il a arrêté son choix, le président d'élection en avise le conseil. Il n'est pas nécessaire que ce soit dans le cadre d'une séance au conseil. Il doit aussi remplir le formulaire de demande de la liste des électeurs domiciliés de la municipalité et l'acheminer au DGE.

Art. 99 Au plus tard le quarante-quatrième jour précédent celui fixé pour le scrutin, le président d'élection donne un avis public d'élection.

## AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné qu'à une prochaine séance de ce conseil, il proposera l'adoption d'un règlement pour fixer le taux de taxes foncières et de services pour l'année 2015.

## RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

### Rapport de la mairesse

#### Rapport des vérificateurs de l'année 2013

D'après les vérificateurs Proulx, CA, les états financiers pour l'année 2013 représentent fidèlement la situation financière des différents fonds ainsi que les résultats des opérations et ce, dans le cadre des principes comptables généralement reconnus.

#### Derniers états financiers-Année 2013

Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013 démontrent des revenus de 669 673\$ et des dépenses de 602 775\$, soit un surplus de 66 898\$.

<b>Revenus</b>	<b>Année 2013</b>
Taxes	470 203
Autres revenus	30 723
Paiement tenant lieu de taxes	383
Subventions	168 364
<b>Total des revenus</b>	<b>669 673</b>

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30*  
*Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)*  
*Site internet : [www.stadriendirlande.ca](http://www.stadriendirlande.ca)*

**Dépenses**

Administration générale	158 213
Sécurité publique	65 122
Transport routier	195 076
Hygiène du milieu	67 491
Urbanisme	21 896
Loisirs	20 481
Frais de financement	1 878
Transfert aux activités d'investissement	72 618
<b>Total des dépenses</b>	<b>602 775</b>
<b>Surplus de l'exercice</b>	<b>66 898</b>

**Indications préliminaires du présent exercice-Année 2014**

Le 5 mai 2014, la municipalité a inauguré sa bibliothèque municipale Bouq'Émerveilles, membre du Réseau Biblio du Québec. Ce projet a pu être réalisé grâce à l'aide financière du Pacte rural 2007-2014, de la Caisse Desjardins et de la municipalité.

Par la suite, des activités ont été organisées comme les ateliers de cuisine du Croquignolet « Allons à la cabane » pour les enfants de 5 à 12 ans, et 2 conférences pour tous « Choisir le bonheur pour soi et sa famille », « Les rêves, un monde fascinant à explorer », « Cachette à contes » pour les enfants de 2 ans et plus.. Ces activités ont eu lieu grâce à la participation financière d'Hydro-Québec.

En avril 2014, nous avons connu des dépenses soudaines et imprévisibles pour les pluies abondantes survenues du 10 au 24 avril 2014. Suite à une demande d'aide financière, la Sécurité publique a désigné la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande, qui pourra alors bénéficier du Programme général d'aide financière lors des sinistres ainsi nous pourrons récupérer une bonne partie des dépenses imprévues.

**OTJ-Terrain de jeux**

De plus, nous avons reçu du financement provenant « Emploi d'été Canada 2013 » représentant 50% des dépenses pour l'embauche d'une étudiante comme monitrice pour une période de 6 semaines à 34 heures semaine. La seule condition exigée par ce programme est que cette étudiante retourne aux études. Les services offerts par ce projet sont des activités de l'OTJ avec ou sans service garde pour les jeunes de 5 ans à 12 ans inclusivement. Les enfants ont aimé les activités présentées cette année. Les coûts équivalent à 10\$ par jour avec service de garde et 7\$ par jour sans service de garde. Cette activité sera en opération de nouveau pour l'année 2015.

Des cours comme « Apprivoiser l'informatique, cours de photographie, cours de décoration de gâteaux, danse pour enfants, cours de yoga » activités « Sentier de l'Halloween, Marché de Noël, Fête de Noël des enfants » ont eu lieu et sont dispensés présentement à des coûts modiques pour les participants. Plusieurs apprécient la proximité de la tenue de ceux-ci. D'autres cours et activités seront offerts en 2015.

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30*  
*Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)*  
*Site internet : [www.stadriendirlande.ca](http://www.stadriendirlande.ca)*

Nous sommes présentement à terminer le projet d'accessibilité des infrastructures communautaires pour l'aménagement d'une rampe extérieure pour personne à mobilité réduite au chalet des sports. Ce projet terminé facilitera aussi l'accès à la bibliothèque grâce au programme Fonds pour l'accessibilité pour le projet d'accessibilité des infrastructures communautaires de Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Des travaux de peinture ont été exécutés dans la grande salle au sous-sol du centre communautaire et le remplacement de la fenêtre du bureau municipal.

Remplacement graduel de certains poteaux désuets appartenant à la municipalité le long de la rue Municipale pour sécuriser les lieux.

Tous ces projets ont été réalisés grâce à une aide financière des différents intervenants pour près de 78 000\$.

Pour les opérations habituelles, elles se déroulent sensiblement telles que prévues.

#### **Traitement des élus municipaux-Année 2014**

Selon le règlement municipal 353, voici la rémunération des élus :

##### **Maire :**

Salaire : 6 441.36\$

Allocation dépense : 3 220.66\$

##### **Conseiller :**

Salaire : 1 591.68\$

Allocation dépense : 795.67\$

A compter de l'an 2015, le traitement des élus est indexé annuellement au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada, établi selon Statistiques Canada.

#### **Liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ qui totalise près de 25 000\$- Année 2014**

Urbanisme	9 084.75\$
Réseau d'aqueduc	6 741.86\$
Travaux Fonds accessibilité	4 096.57\$

#### **Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25,000\$ - Année 2014**

Administration	34 808.61\$
MRC	55 055.43\$
Police et protection incendie	55 830.00\$
Déneigement	131 205.24\$
Matières résiduelles et recyclables	42 871.44\$
Voirie municipale	98 918.94\$

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30*  
*Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)*  
*Site internet : [www.stadriendirlande.ca](http://www.stadriendirlande.ca)*

### **Orientation du budget 2015**

Dans quelques semaines, les membres du Conseil réaliseront la confection du budget 2015. Suite au dépôt du nouveau rôle triennal pour les exercices financiers 2014, 2015, 2016 au montant de 37 814 300 \$, le conseil municipal souhaite donc, pour l'année 2015, pouvoir contenir le plus possible les dépenses.

### **Objectifs généraux 2015**

- Poursuivre le dossier des eaux usées
- Maintenir la régularité de l'approvisionnement en eau potable
- Améliorer les chemins et ses abords
- Maintenir en bon état les sentiers pédestres ainsi que les terrains municipaux
- Maintenir et développer les activités ludiques et sportives
- Tenir des conférences et ateliers éducatifs pour tous à la bibliothèque
- 

### **Conclusion**

Nous tenons à féliciter le comité du Festival St-Adrien en fête et de ses bénévoles pour son implication dans les 2 événements tenus en février et en juillet 2014. Leur bonne organisation a contribué au succès des activités au programme pour tous peu importe leurs âges.

Aussi merci à tous les bénévoles qui ont donné du temps aux différents comités, aménagement paysager, bibliothèque, cinéparc, activités pour enfants, adultes et autres, vous êtes le cœur de notre communauté.

Votre participation au développement de votre municipalité en fait un milieu agréable, attrayant et dynamique pour tous les citoyens et visiteurs.

Donné à Saint-Adrien-d'Irlande ce troisième (3) jour de novembre 2014.

Jessika Lacombe, mairesse

\*\*\*\*\*

### **MESSAGE**

Merci à toutes les personnes, venues en grand nombre, nous visiter au Salon La Colombe Blanche ayant eu lieu en fin d'octobre, à l'hôtel Balmoral de Thetford Mines.

C'est avec plaisir que nous avons offert en cadeaux tirages :

12 posters, 12 rabais sur consultation et 8 CD. Nous avons aussi offert 2 autres services gratuitement : des massages sur chaise, vraiment plusieurs personnes en ont profité, ainsi qu'une pause sur chaise confortable en écoutant une relaxation.

Étant donné une participation encore plus grande qu'en 21013, ce salon se renouvellera l'an prochain.

Bonne continuité de l'automne et que le meilleur vous arrive!

Anne Carrier-Laflamme et Monique Jacques  
Centre développement de soi.

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30*  
*Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)*  
*Site internet : [www.stadriendirlande.ca](http://www.stadriendirlande.ca)*



### SONDAGE

**Nous voudrions savoir à quelle heure et à quelle fréquence que vous désiriez que la bibliothèque soit ouverte pour rendre ce service plus efficace et plus accessible à tous?**

**Votre opinion !**

**[bouqemerveilles@gmail.com](mailto:bouqemerveilles@gmail.com)**

**Aujourd'hui**



### SENTIER D'HALLOWEEN

Un gros merci à Nancy Lacroix et Daniel Marois pour l'organisation de cet événement pour le plaisir de tous!

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30  
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)  
Site internet : [www.stadriendirlande.ca](http://www.stadriendirlande.ca)*



## RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Nous demandons des bénévoles pour les activités suivantes

Bibliothèque (possibilité 1 fois par mois)

Voix des parents St-Adrien

Comité du Pacte rural -Nouveaux projets

[dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)

////////////////////////////////////

## Appui pour les partenaires et logo #moncl

Aujourd'hui, la SDÉ région de Thetford embarque dans le mouvement **JAMAIS SANS MON CLD**, orchestré par l'association des CLD du Québec et partagé par les 120 CLD/SDÉ de la province.

**Vous pouvez également soutenir la SDÉ (CLD) sur vos réseaux sociaux en arborant le slogan**

**Jamais sans #moncl**

Nous vous remercions infiniment pour votre précieux appui.

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30*  
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)  
Site internet : [www.stadriendirlande.ca](http://www.stadriendirlande.ca)



## ATELIER DE CUISINE ST-ADRIEN



RENCONTRE LE 27 NOVEMBRE 2014

À LA

BIBLIOTHÈQUE À 19 H

INSCRIPTION / 2,00\$ PAR PERSONNE

SOIT 8,00\$ POUR 4 PERSONNES À LA MAISON

ACTIVITÉ DE L'ATELIER DE CUISINE SE TIENDRA  
LE 29 NOVEMBRE DÈS 8H

CENTRE COMMUNAUTAIRE

VOUS REPARTEZ AVEC 5 MENUS DIFFÉRENTS DE  
4 PORTIONS CHACUN

**RÉSERVER VOTRE PLACE À CET ATELIER :**

(418) 334-6256 OU LE (418) 338-2024

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30*  
*Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)*  
*Site internet : [www.stadriendirlande.ca](http://www.stadriendirlande.ca)*



## Je m'absente, je préviens!

Avec l'arrivée du mois de novembre et bientôt de l'hiver bien des gens sont interpellés par le chaud soleil des tropiques ou les pentes enneigées des stations de ski. Cela implique que vous serez absents de votre résidence pour une période plus ou moins prolongée. Lorsque vous serez absents, il sera très important que votre maison ait l'air habitée afin d'éloigner les voleurs.

Au Québec, une maison ou un appartement est visité par les voleurs environ toutes les quatre minutes et, dans la majorité des cas, deux à trois minutes leur suffisent pour s'y introduire. Aussi ce n'est qu'une fois sur trois qu'un voleur doit forcer une porte pour commettre son méfait.

Nous vous suggérons les quelques mesures qui suivent afin de mettre toutes les chances de votre côté.

- Munissez vos portes de serrures sécuritaires et **verrouillez-les**
- Verrouillez aussi toutes les fenêtres, incluant celles du sous-sol et protégez vos fenêtres à glissière en y installant des chevilles de sécurité
- Évitez de laisser d'importantes sommes d'argent à la maison et rangez vos bijoux dans des endroits inhabituels
- Lorsque votre absence est de courte durée :
  - N'oubliez pas d'activer votre système d'alarme si vous en avez un
  - Laissez fonctionner un appareil radio ou l'équivalent
  - Laissez une ou des lampes munies de minuterie allumées
  - Ne placez pas de note à la vue indiquant que vous êtes absent
- Lorsque votre absence sera prolongée
  - Déneigez l'entrée et les allées et faites en sorte que quelqu'un de fiable le fera durant votre absence
  - Informez un voisin de confiance ou un ami de votre départ et demandez-lui de cueillir le courrier et les journaux, ou demandez au bureau de poste de retenir votre courrier et annulez la livraison des journaux pour cette période
  - Invitez un voisin de confiance à garer sa voiture dans votre entrée. Informez-le de votre date de retour et de la façon de vous contacter en cas d'urgence
  - Vous pouvez aviser votre Service de Police de votre absence. Nous apporterons alors une attention particulière à votre résidence lors de nos patrouilles dans votre voisinage durant cette absence.
- Finalement, avec l'utilisation grandissante par les criminels de l'information que l'on peut retrouver sur les réseaux sociaux tel « Facebook » ou « Twitter » pour ne nommer que ceux-ci, **ÉVITEZ D'INSCRIRE DANS VOTRE PAGE QUE VOUS SEREZ ABSENT DE TELLE DATE À TELLE DATE**. Ceci constitue la plus belle invitation pour un cambrioleur qui n'aura qu'à faire les recherches nécessaires afin de connaître votre adresse.

**Soyez plus futés que les voleurs!**

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30*  
*Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)*  
*Site internet : [www.stadriendirlande.ca](http://www.stadriendirlande.ca)*



## Financement 2014

Bonjour!

Le comité de financement pour soutenir notre église de St-Adrien-d'Irlande vous propose une vente de pains et de galettes St-Méthode.

Pour ceux qui seront intéressés à acheter nos produits ou à en offrir à leurs familles et amis pour nous encourager, **vous devez remplir le bon de commande ci-dessous, y joindre l'argent comptant et le retourner le tout soit à Jessika Lacombe ou à la municipalité.**

Date limite : Lundi, 17 novembre 2014

Livraison : 26 novembre 2014 au Chalet des sports

Merci de votre encouragement!!!

Veillez compléter et retourner le bon de commande ainsi que l'argent avant lundi 17 novembre 2014.

Nom de la personne \_\_\_\_\_

Description	Quantité	Total
Pain blanc tranché	3,00\$ ch.	
Pain brun tranché	3,00\$ ch.	
Pain 9 grains tranché	3.50\$ ch.	
Pain blanc sans gras, sans sucre tranché	3.50\$ ch.	
Pain brun sans gras, sans sucre tranché	3.50\$ ch.	
Pain de ménage blanc	3.50\$ ch.	
Pain de ménage brun	3.50\$ ch.	
Baguettes précuites à l'huile d'olive (2 par sac)	3.50\$ ch.	
Galettes aux fraises (6 par boîte)	3.50\$ ch.	
Galettes aux dattes (6 par boîte)	3.50\$ ch.	
Galettes à l'érable (6 par boîte)	3.50\$ ch.	
Grand total :		

N.B. Les baguettes, le pain de ménage brun ne seront plus disponibles après cette date.



Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30  
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)  
Site internet : [www.stadriendirlande.ca](http://www.stadriendirlande.ca)

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30*  
*Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : [dg@stadriendirlande.ca](mailto:dg@stadriendirlande.ca)*  
*Site internet : [www.stadriendirlande.ca](http://www.stadriendirlande.ca)*